



Laurine MOREL

Conseillère territoriale antenne Bourganeuf - La Souterraine



Bonjour Laurine, peux-tu nous présenter tes missions en quelques mots ?

Nouvellement embauchée à la Chambre d'agriculture en CDI depuis le mois de mars, j'exerce mes missions au sein du pôle action territoriale, sur l'antenne de La Souterraine/Bourganeuf. Je suis en charge des prestations "MesParcelles" et "PAC" auprès des agriculteurs du secteur. Je prends également les missions "Installation" de l'antenne depuis le mois de juin.

Comment cela se passe-t-il ?

Pour la prestation « MesParcelles », j'assure le suivi des parcelles de l'exploitation notamment du point de vu réglementaire et technique (intrants, semis, récolte etc.), et restitue un dossier synthétique sous forme de cahier d'épandage. La prestation « PAC », quant à elle, permet d'accompagner l'agriculteur dans sa déclaration et dans les différentes démarches attenantes à celle-ci. L'informer, sur la nouvelle réglementation par exemple, et le conseiller dans ses choix. Mes missions concernant l'installation sont principalement d'établir un pré-diagnostic pour les nouveaux installés ainsi que de faire un suivi de ceux-ci après leur installation.

Assures-tu d'autres missions que celles-ci ?



Oui, je suis parfois amenée à animer ou organiser des formations pour les agriculteurs : formation DUER ou formation PAC par exemple.

Etant basée sur une antenne de la Chambre, je dois parfois répondre aux sollicitations des exploitants pour des questions diverses et variées. Il m'arrive aussi de les guider vers mes collègues pour des questions plus techniques et spécifiques.